

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 1^{er} au 8 décembre 2022

CSA DE L'ADMINISTRATION CENTRALE



L'action utile !



ÉLECTIONS Professionnelles

Du 1^{er} au 8 décembre 2022

« **VOTER UNSa Justice,**
c'est s'assurer que votre voix comptera... »



Du 1^{er} au 8 décembre 2022, les fonctionnaires (de tous corps et grades) et contractuels du secrétariat général sont conviés à participer aux élections professionnelles avec la mise en place d'un vote électronique.

Ce droit fondamental d'expression vous offre l'opportunité d'élire au Comité Social d'Administration (CSA) vos représentants du personnel. Il permet également de déterminer la représentativité des organisations syndicales.

La Loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique impacte l'organisation du dialogue social. Son article 4 prévoit la mise en place d'une instance unique, le Comité Social d'Administration (CSA) dans la fonction publique de l'État, née de la fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Les attributions du CHSCT seront désormais assurées par le CSA et sa formation spécialisée.

Le CSA de l'Administration Centrale (CSA AC) sera composé

de représentants désignés par l'administration et de 11 représentants du personnel qui siègeront proportionnellement aux suffrages exprimés en faveur des listes présentées par chacune des organisations syndicales, lors de ces élections professionnelles.

Le CSA statue notamment sur les évolutions statutaires et indemnitaires, sur l'organisation et la structuration des services, sur l'organisation du temps de travail et du télétravail, la formation, l'emploi des travailleurs en situation de handicap, sur la qualité de vie au travail dont l'hygiène et la sécurité au travail, sur la promotion professionnelle, l'action sociale...

Le CSA est une instance de consultation. Pour autant, le dialogue social est souvent piétiné par une administration calculatrice, obsédée par les objectifs et une politique du chiffre qui oublie de prendre en compte la dimension humaine.

La représentativité issue des urnes est la seule qui permette de proposer, de négocier, de signer des accords et de s'opposer au rouleau compresseur et à la malveillance d'un management trop souvent malveillant.

Le Secrétaire général de l'UNSa Justice
Jean-François FORGET

A l'UNSa Justice
c'est notre raison
d'être et d'agir pour

Une action
utile !

Pour vous, L'UNSa Justice **revendique !**
et s'engage à se battre, au cours des 4 prochaines années, pour :

- **Réintroduire** de l'Humain dans le fonctionnement du ministère ;
- **Reconstruire** un dialogue social de qualité ;
- **Obtenir** une meilleure rémunération des fonctionnaires, contractuels et l'harmonisation statutaire des emplois au sein de l'ensemble des directions de l'administration centrale ;
- **Obliger** l'administration à se conformer à l'obligation d'évaluation annuelle de chaque agent, favoriser l'accès à la formation et engager la responsabilité des chefs de service qui ne s'y plieraient pas ;
- **Une meilleure gestion** des ressources humaines de proximité ;
- **Un réel soutien** aux managers de proximité ;
- **Reconnaître et valoriser** la filière informatique ;
- **Mettre en place** un plan de prévention sur le droit à la déconnexion et la gestion des mails ;
- **Lutter** contre les discriminations et le harcèlement ;
- **Favoriser** l'inclusion et l'adaptation des personnes en situation de handicap...

UNE VOIX... POUR VOS DROITS ET VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Je clique, je vote UNSa Justice

**VOTER UNSa JUSTICE, C'EST S'ASSURER QUE VOTRE VOIX
SERA PORTÉE ET ENTENDUE TANT À L'ADMINISTRATION CENTRALE
QU'AU NIVEAU MINISTÉRIEL !**

JE VOTE UNSa JUSTICE !



Réintroduire de l'Humain dans le fonctionnement du Ministère

L'UNSa Justice constate et dénonce une dégradation récurrente des conditions de travail des personnels. L'humain n'est plus une préoccupation majeure. Le travail est peu valorisé. Les agents ne sont que des pions, ils sont usés ou rabaissés par certains chefs de service qui sont uniquement guidés par la culture du résultat. L'humain doit être remis au cœur du fonctionnement du ministère.

Reconduire d'un dialogue social de qualité

Trop de changements et de départs ont plombé le dialogue social. Comment construire quand nos interlocuteurs quittent les services ou les pôles pour aller voir ailleurs ? L'UNSa Justice milite en tant que partenaire social pour de meilleures conditions de travail et pour contrer les décisions unilatérales de l'administration qui piétine régulièrement les droits syndicaux et la représentativité des organisations syndicales.

Permettre à chacun de développer ses compétences

Les besoins en formation ne doivent pas être freinés par une politique managériale du « non », du « pas maintenant », du « manque de personnel »... Des moyens humains et financiers doivent pallier cet obstacle au développement professionnel. Tous les agents doivent être sur le même pied d'égalité en termes d'avancement, promotion, etc. Seuls des critères de compétences, de relations humaines professionnelles doivent composer l'éthique évaluative et non des critères subjectifs.

Gérer les Ressources humaines de proximité

L'UNSa Justice revendique un meilleur accompagnement des gestionnaires de proximité, un plan d'action RH et des moyens notamment humain afin de permettre à tous les agents, qu'ils soient sur les sites parisiens, en province dans les DIR-SG, sur le site du casier judiciaire, dans les différentes écoles ou au sein de l'ATIGIP, de disposer d'un service RH répondant tant au suivi des dossiers RH et des situations des agents qu'au niveau de la relation humaine indispensable dans ce domaine pour accompagner au mieux les personnels.

Reconnaître et valoriser la filière informatique

Vouloir recruter des informaticiens et des profils SI, c'est bien. Il serait plus judicieux de garder ceux déjà en place qui fuient le ministère, faute de reconnaissance ou de valorisation ou encore par manque d'ambition managériale pour certains projets. L'UNSa Justice réclame un audit sur la filière, suivi d'un plan d'action pluriannuel.

Mieux rémunérer les fonctionnaires et les contractuels

Le ministère de la Justice est le moins attractif de la Fonction Publique d'État. Il souffre de trop de vacances de postes. Pallier ce constat passera obligatoirement par une revalorisation salariale et une réelle politique sociale (logement...). Le RIFSEEP a eu un impact négatif de par sa gestion et du manque de reconnaissance des missions exercées et de l'investissement des agents. Il est aussi urgent de mettre en œuvre une vraie politique RH pour les contractuels qui participent pleinement au fonctionnement du ministère.

Le droit à la déconnexion

Nombre d'agents sont destinataires de mails ou copies pour information qui avoisinent même pour certains une centaine par jour. L'UNSa Justice exige que le droit à la déconnexion s'inscrive dans un plan de prévention.

Lutter contre les discriminations et le harcèlement

L'UNSa Justice dénonce toutes formes de harcèlement et de discrimination (notamment celles liées aux origines) et exige une mise en œuvre soutenue du plan de lutte et de prévention contre ces actes qui doivent être suivis de sanctions disciplinaires et pénales. L'UNSa Justice exige aussi le respect du protocole égalité femmes/hommes.

Favoriser l'inclusion et l'adaptation des personnes en situation de handicap

Travailler avec une personne en situation de handicap est une chance. Ces personnels fédérateurs ont des besoins particuliers et peuvent apporter beaucoup à une équipe.

Je clique, je vote UNSa Justice



Vos Candidats

VOTER UNSa JUSTICE,

c'est choisir une équipe pour défendre vos droits
et vos conditions de travail

Nom et Prénom	Corps /Grade	Lieux d'exercice des fonctions
1 – DEBATS Sandrine	Secrétaire administrative	DAP/CABINET
2 – MIN Corinne	Adjointe administrative	DAP/RH4
3 – FAUTRA Aline	Adjointe administrative	DSJ/SDFIP
4 – KASSID Zohra	Adjointe administrative	DACG/CABINET
5 – AGUILERA Estelle	Contractuelle	DICOM
6 – MARTIGNE Christophe	Attaché	ANTENJ
7 – LUCAS-MADERON Sébastien	Attaché	DIR SG IDF/DIT
8 – CHAIGNEPAIN Cécile	Adjointe administrative	CJN
9 – ESTIBALS Jean-Marie	Contractuel	DSJ/SDFIP
10 – TAFFIN Nicolas	Capitaine pénitentiaire	ATIGIP/SEP RIEP TULLE
11 – CLODION Katie	Adjointe administrative	DIR SG IDF/DAEBC
12 – JACQUENOD Serge	Secrétaire administratif	DIR SG GRAND CENTRE/DIT
13 – FABRE Laura	Adjointe administrative	DAP/RH4
14 – GUZNICZAK Bernard	Attaché	ENPJJ
15 – ATEXIDE Amina	Adjointe administrative	SFA/SDPF
16 – DAUGENET Gilles	Adjoint technique	SPSP/MIDDET
17 – REMY Charles-Edouard	Secrétaire administratif	DAP/RH2
18 – DRUAIS Aurelie	Greffière	ENG
19 – PIETRI François	Adjoint administratif	DICOM/BPVM
20 – VOGLOZIN Gloria	Contractuelle	ANTENJ
21 – GONCALVES Edith	Adjointe administrative	DACG/SDJPS
22 – THIREAU Laurence	Secrétaire administrative	DSJ/SDRHM

Entre le 1^{er} et le 8 décembre 2022, vous voterez à 3 scrutins :

- Voterez UNSa Justice pour le Comité d'Administration Social de l'Administration Centrale (CSA AC)
- Voterez UNSa Justice pour le Comité d'Administration Social Ministériel (CSA M)
- Voterez UNSa Justice pour les CAP (si vous êtes fonctionnaire) et les CCP (si vous êtes contractuel-le)

pour
**Une action
utile,**
JE VOTE
UNSa Justice !



L'action utile !

